

# J'INSTALLE UN CARPORT / PREAU

Au-delà de 5m<sup>2</sup>, l'installation d'un carport, d'un préau, d'une pergola... doit être précédée d'une déclaration en mairie. Cette déclaration ainsi que les documents qui l'accompagnent doivent être déposés en 4 exemplaires.

Je dépose une déclaration préalable\* en mairie et j'attends la réponse avant de commencer mes travaux (délai 1 mois, 2 mois si le terrain est situé dans le périmètre de protection d'un monument historique). \* si le carport n'excède pas 20 m<sup>2</sup> d'emprise au sol (hors zone urbanisée) ou 40 m<sup>2</sup> en zone U et accolé à l'habitation.

## JE SUIS LES ETAPES SUIVANTES :

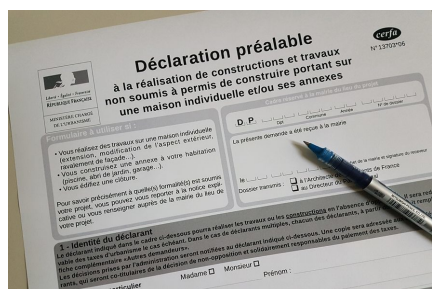
### 1. Je me renseigne sur la réglementation qui s'applique à mon terrain (quels matériaux ? quel aspect ?)

Je m'informe sur la zone où est située ma parcelle dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (exemple zone UC) et je prends connaissance du règlement qui lui correspond.

Pour les lotissements de 0 à 10 ans, un règlement particulier peut s'appliquer.

#### Où ?

- en mairie - auprès du service urbanisme (coordonnées en page 3)
- sur le site internet [www.ville-loudeac.fr](http://www.ville-loudeac.fr) (rubrique mon quotidien / urbanisme)



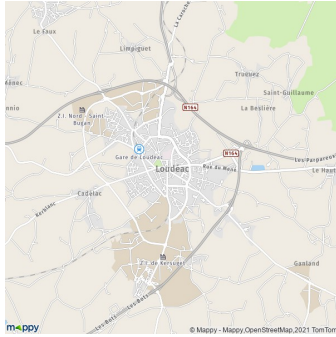
### 2. Je remplis un formulaire de déclaration préalable

Je dois utiliser un formulaire administratif réglementé, édité par le CERFA (référence 13703\*).

#### Comment se procurer le formulaire ?

- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) à la rubrique Autorisation d'urbanisme

### 3. Je prépare les documents à joindre au formulaire de déclaration



#### • LE PLAN DE SITUATION

Je situe (au feutre, stabilo...) mon terrain dans la commune.

Je peux me servir du plan de la ville comme support que je trouve :

- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

#### • LE PLAN DU TERRAIN dit «de masse»



Je situe (au feutre, stabilo...) l'emplacement du carport.

J'utilise un extrait du cadastre que je peux obtenir :

- en mairie - auprès du service urbanisme
- sur le site internet [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr) (en indiquant mon adresse ou les références de ma parcelle : lettre(s) et chiffre)
- A : sur la rue B : en limite séparative (avec le voisinage)

#### • LA DESCRIPTION DU PROJET

Je présente l'état actuel, puis ce que j'envisage :

- Je prends une photo de ma maison, vue de la rue
- Je fais un plan de l'ensemble des façades en indiquant les dimensions (sur une feuille et/ou sur un calque posé sur la photo)



- Je décris les caractéristiques du carport sur le formulaire et sur les plans : la matière, les dimensions, la couleur.
- Je peux joindre une image d'un catalogue, une photo, une notice...

Exemple :



*Pose d'un carport aluminium pour 1 voiture*

*Le carport sera implanté contre le mur de la maison, sur une place de parking côté à 5m de la limite séparative*



**Carport aluminium Serset / 14,60 m<sup>2</sup>**  
Carport fabriqué en aluminium coloris gris anthracite  
surface extérieure : 14,60 m<sup>2</sup>  
Dimensions hors tout l 292 x L 500 cm  
Hauteur : 220/230 cm  
Largeur de passage : 275 cm  
Hauteur de passage : 220 cm  
Livré avec 4 poteaux aluminium 70 x 70 mm - 1,4 mm  
Structure 50 x 50 mm - 1,4 mm  
Pièces de raccordement et platines en acier  
Livré avec toit plat en panneaux de polycarbonate gris  
Garantie : structure 5 ans couverture 2 ans

**page CATALOGUE**

## CONTACT

MAIRIE DE LOUDEAC - 20 rue Notre Dame 22600 LOUDEAC  
Service urbanisme : 02 96 66 85 19  
E-mail : [i.lebihan@ville-loudeac.fr](mailto:i.lebihan@ville-loudeac.fr)

Ville de  
**Loudeac**